

Accompagnateur en loisirs

Sous la supervision du coordonnateur du camp de jour, l'accompagnateur en loisirs aura comme rôle d'accompagner des enfants vivant une situation de handicap afin de favoriser leur participation et leur intégration au camp de jour.

Responsabilités

- Accompagner et superviser les enfants vivant une situation de handicap;
- Favoriser la participation maximale des enfants qui ont des besoins particuliers aux activités du camp de jour en créant une atmosphère favorable au jeu et à l'animation;
- Participer à la planification, à l'organisation et à l'animation des activités du camp de jour;
- Agir comme personne-ressource auprès des parents des enfants accompagnés;
- Compléter les rapports d'évaluation et en assurer le suivi;
- Intervenir auprès des enfants s'il y a lieu en utilisant des techniques appropriées;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Formation de niveau collégial d'un minimum de douze mois dans un domaine approprié;
- Avoir au moins un an d'expérience en animation (un atout);
- Détenir un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA) ou s'engager à suivre la formation;
- Détenir une certification valide en RCR ou s'engager à suivre la formation (un atout);

Habilités et compétences recherchées

- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Esprit d'équipe et capacité à prendre des initiatives;
- Aptitude et aisance à communiquer avec la clientèle;
- Esprit créatif.

Conditions de travail

- Horaire variable entre 7 h et 18 h, du lundi au vendredi;
- 35 à 40 h/semaine, de la fin juin à la mi-août (disponibilité à temps partiel avant la fin juin);
- Taux horaire à partir du 1^{er} mai 2019 : 13.50 \$.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le titre du poste, avant le 12 mai 2019 à 16 h 30 par courriel ou à l'adresse postale suivante :

Service des ressources humaines
Ville de La Pocatière
412, 9^e rue boulevard Desrochers
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Courriel : audrey.gamache@lapocatiere.ca